

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Adopté

N° CF2220

AMENDEMENT

présenté par
M. Juvin, rapporteur général

ARTICLE 65 UNDECIES

À la seconde phrase de l'alinéa 2, substituer au mot :

« hors »

les mots :

« à l'exception des ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.